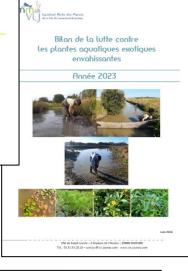




Compte rendu d'activités Année 2023















Préambule

Le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay est un établissement public composé des communautés de communes CHALLANS GOIS COMMUNAUTE, OCEAN-MARAIS DE MONTS, du PAYS DES ACHARDS et VIE ET BOULOGNE, et des communautés d'agglomération PAYS DE SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE AGGLOMERATION et LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION.

Il est constitué en vue de l'exercice partiel de la compétence gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) sur le bassin versant de la Vie et du Jaunay.



Dans ce cadre, il a pour missions :

- l'entretien et la restauration des marais et des cours d'eau,
- la lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles.

Le Syndicat Mixte intervient également sur d'autres missions hors GEMAPI. Il s'agit de missions assumées au titre de l'intérêt général :

- le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Vie et du Jaunay,
- la mise en place et l'exploitation de dispositifs et ouvrages destinés à l'amélioration qualitative ou quantitative de la ressource en eau, hors assainissement et alimentation en eau potable.

Le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay est un syndicat exclusivement à la carte. Chaque membre adhère donc pour tout ou partie des missions exercées par le syndicat mixte, conformément au tableau ci-dessous :

Membres du Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay	Entretien et restauration des marais et des cours d'eau	Lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Vie et du Jaunay	Mise en place et exploitation de dispositifs et ouvrages destinés à l'amélioration qualitative ou quantitative de la ressource en eau, hors assainissement et alimentation en eau potable
CHALLANS GOIS COMMUNAUTE	х	х	х	-
CC* OCEAN-MARAIS DE MONTS	х	х	х	-
CC DU PAYS DES ACHARDS	Х	-	Х	-
PAYS DE SAINT-GILLES-CROIX- DE-VIE AGGLOMERATION	х	х	х	х
CC VIE ET BOULOGNE	Х	-	Х	-
LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION	-	-	х	-

^{*} CC : Communauté de communes

Les recettes propres du Syndicat Mixte sont composées essentiellement des contributions budgétaires de ses membres pour les différentes missions.

Le Syndicat Mixte perçoit également des subventions de ses partenaires, en particulier dans le cadre des contrats de mise en œuvre du SAGE (Agence de l'eau Loire-Bretagne, Région des Pays de la Loire et Département de la Vendée).

L'objectif de ces contrats, pilotés par la Commission Locale de l'Eau, est de mettre en place un programme d'actions pluriannuel à l'échelle du bassin versant de la Vie et du Jaunay afin d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Le compte rendu d'activités 2023 est présenté par mission (cf. schéma page suivante).

Un document différent a été élaboré pour chaque partie et est téléchargeable sur le site internet du bassin versant de la Vie et du Jaunay : https://vie-jaunay.com/documentation/rapport-annuel.

Entretien et restauration des marais et des cours d'eau

Travaux sur cours d'eau et marais

Extrait du rapport annuel d'activités des cellules d'animation du Contrat Territorial Eau Vie Jaunay 2022-2024

Volet Milieux Aquatiques Actions portées par le SMMVLJ

Espèces envahissantes

Bilan de la lutte contre les plantes aquatiques exotiques envahissantes

Site Natura 2000 « Dunes de la Sauzaie et Marais du Jaunay »

Rapport annuel sur l'animation "marais"

Bilan de la maintenance des ouvrages hydrauliques

Lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants et régulation des cormorans

Bilan annuel de la lutte contre les rongeurs aquatiques envahissants et de la régulation des cormorans Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Vie et du Jaunay

> Rapport annuel d'activités de la Commission Locale de l'Eau et de la cellule animation du SAGE

Rapport annuel d'activités des cellules d'animation du Contrat Territorial Eau Vie Jaunay 2022-2024